

CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

De nouvelles opinions sont apparues récemment sur le traitement médicamenteux de l'asthme chronique. Est-il maintenant vraiment sûr de diminuer progressivement les corticostéroïdes à inhaler dans l'asthme stable? Est-ce raisonnable, en cas d'aggravation de l'asthme ou d'échec du traitement, de doubler les doses des corticostéroïdes à inhaler? Le fait de traiter précocement par des corticostéroïdes à inhaler, influence-t-il la fonction pulmonaire ultérieure? Quelle est la place actuellement attribuée aux antagonistes des récepteurs des leucotriènes? Pour pouvoir apporter une réponse à ces questions, un certain nombre de recommandations et d'articles ont été analysés de façon critique et ont été résumés ici.

Dans un tout autre domaine, depuis le 5 octobre 2005, une information complémentaire sur le remboursement des médicaments est disponible sur notre site web. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2005, le système de remboursement de référence a été modifié. En outre, à partir du 1^{er} janvier 2006, il sera évalué pour chaque médecin dans quelle mesure il essaie, lors de la prescription de médicaments remboursables, de tenir compte de leur coût. A ce sujet, nous avons identifié sur notre site web les médicaments qui appartiennent à la catégorie des «médicaments bon marché» et les médicaments pour lesquels le patient doit payer un supplément au ticket modérateur. Ces médicaments seront également identifiables dans la prochaine édition imprimée du Répertoire Commenté des Médicaments (avril 2006). Vous pouvez trouver de plus amples informations dans la rubrique «Bon à savoir» sur notre site web (communiqué du 5 octobre 2005), et nous reviendrons aussi plus en détails sur ce sujet dans les Folia de décembre 2005.

VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CORRESPONDANCE

ADMINISTRATIVE

(p. ex. changements d'adresse)

CBIP

c/o direction générale Médicaments

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

fax: 02/227.56.46

e-mail: cbip@health.fgov.be

CONTENU

Prof. M. Bogaert

Heymans Instituut

De Pintelaan 185

9000 Gent

fax: 09/240.49.88

e-mail: Folia@ugent.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacotherapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Université Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (direction générale Médicaments, SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), W. Buylaert (Université Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:

M. BOGAERT,

Oudburgweg 30,

9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.